

Un chinois poursuit Symantec pour effondrement de son ordinateur - Casablanca

Écrit par

Mercredi, 30 Mai 2007 08:11 -

Liu Shihui, avocat chez la Hongmian Law Firm dans la province du Guangdong, demande 1 644 yuans (213 dollars) de compensation pour les pertes causées par la paralysie de son ordinateur le soir du 18 mai à cause d'une mise à jour automatique du logiciel Norton anti-virus, d'après le tribunal intermédiaire populaire de Guangzhou.

La mise à jour de la version chinoise du logiciel Norton, qui a commencé le 18 mai, a faussement identifié deux fichiers clés du système opératoire Microsoft XP comme étant des codes pervers et les a supprimés, provoquant l'effondrement de millions d'ordinateurs chinois.

Agences {sidebar id=2} [Joomla SEO powered by JoomSEF](#)